

# La démocratie est à la recherche de son avenir. Chez nous personne ne s'en soucie (I)

Personne n'a plus envie d'entendre la complainte d'une «crise de la démocratie», il y a trop longtemps que le sujet est débattu. D'autant que le mot crise ne convient pas en l'état. Car il ne s'agit pas d'une faiblesse passagère: bien que le concept soit désormais accepté universellement, la démocratie est devenue un projet à l'avenir incertain.

Le diagnostic est important, pour l'Europe comme pour la Suisse. Qui se reconnaît encore comme parti prenante dans les processus des prises des décisions qui nous concernent, qui marquent notre vie, comme cela a été proclamé déjà en 1789 ou encore dans l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948? Qui est convaincu de vivre dans une société offrant un partage équitable des chances de vie?

La démocratie en tant que forme d'Etat contient une double promesse, substantielle et procédurale. Substantielle signifiant une répartition équitable des chances de vie dans une société démocratique. Est libre celui qui avec des autres citoyens peut influencer les bases communes de leurs vies. Procédurale signifie aussi: la démocratie définit des institutions et des procédures grâce auxquelles dans un esprit de liberté les conflits peuvent être réglés équitablement et sans violence.

Pensons également à toutes les formes subtiles de violence non physique qui empêchent la réalisation des chances de vie. Quelle violence en effet dans le fait qu'actuellement dans plus de quatre pays européens majeurs, plus d'un tiers de jeunes, pourtant bien formés, n'ont aucune chance de trouver un travail rémunéré.

En Europe et dans l'Union européenne, le «déficit de démocratie» est un thème récurrent de réflexions et de débats. Pourtant, des perspectives telles que le postulat d'une constitution fédéraliste européenne sont peu abordées, à quelques exceptions près comme le grand philosophe allemand Jürgen Habermas. Cette revendication était certes déjà présente en 1949 lors de la fondation du Conseil de l'Europe. Sa réalisation dans les conditions de l'époque – différentes de celles d'aujourd'hui – ne fut pas possible. Depuis, la différence fondamentale entre «traité» et «constitution» s'estompe de plus en plus, bien que les potentiels d'intégration des traités de l'Union européenne soient manifestement épuisés.

On ne réfléchit qu'insuffisamment au fait que si l'Union européenne a besoin de démocratie, la démocratie a également besoin de l'Europe. Car les domaines d'action nationaux de plus en plus réduits ne peuvent l'emporter sur une globalisation croissante de l'économie. Aujourd'hui, chaque démocratie nationale est soumise à la pression des «marchés». Seule une politique transnationale, lé-

gitimée démocratiquement, est à même de les civiliser.

Ceci vaut aussi pour la Suisse. Chez nous également, la substance démocratique s'érode. Cependant, contrairement aux Etats de l'Union européenne, comme l'Allemagne, la France ou l'Italie, dans notre pays se répand une indifférence politique, marquée par un manque de prise de conscience des problèmes et une prédominance de l'ignorance. Ce qui se traduit actuellement par la naïveté avec laquelle on discute de la récente initiative de l'UDC. Trop de gens acceptent, par leur vote en faveur de l'élection du Conseil fédéral par le peuple, un affaiblissement d'un parlement déjà pas particulièrement fort. Et pourtant, même une démocratie directe forte ne peut fonctionner sans un parlement fort.

Pour beaucoup de citoyennes et de citoyens en Suisse, leur démocratie va de soi, comme lorsque l'on croyait, il y a peu, que l'eau claire et l'air pur étaient inépuisables et disponibles gratuitement. Ils considèrent la démocratie comme une évidence et ne réalisent pas que leur marge de manœuvre démocratique se rétrécit de plus en plus. Certes, nous aurons encore longtemps, comme dans d'autres démocraties d'Europe, la possibilité de voter sur plusieurs objets. Mais sur lesquels en fait? Eventuellement au sujet du niveau du «chômage acceptable» que les économistes considèrent comme inévitable, si ce n'est nécessaire?

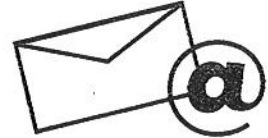
Dans quelle mesure les résultats des élections et des votations sont-ils décisifs pour notre réalité de vie de tous les jours? Concurrent-ils à diminuer la violence structurelle qui limite les chances de vie de beaucoup? Notre démocratie ressemblera-t-elle toujours plus à un bateau qui navigue certes avec le courant, mais dont le gouvernail est bloqué au-dessus du niveau de l'eau? Est-ce là une raison des peurs qui semblent guider le comportement électoral de beaucoup de Suisses et de Suissesses?

ANDI GROSS ET MARTIN SCHAFFNER

## ► Suite de l'article demain

Les auteurs Andi Gross, politologue, conseiller national socialiste et animateur de l'Atelier pour la Démocratie Directe à Saint-Ursanne et Martin Schaffner, professeur émérite d'histoire à l'Université de Bâle, travaillent depuis longtemps sur les sujets autour de la démocratie. Le dernier livre, dans lequel on trouve des contributions des deux, vient de sortir aux Editions Le Doubs à Saint-Ursanne: *Simulacre de démocratie, Election du Conseil fédéral par le peuple: une régression de la démocratie*, édité par Andi Gross, Fredi Krebs, Martin Stohler et Dani Schönmann (220 p, 19.80, eld.bestellung@gmail.ch).

# DÉBAT



ESSAI

Le Quotidien . / 6.6.2013

## La démocratie est à la recherche de son avenir. Chez nous personne ne s'en soucie (II)

► Suite de l'article paru hier mercredi  
5 juin

Tire-t-on des leçons de l'Histoire? La réponse est controversée. Et pourtant elle ne réside pas dans un discours abstrait mais dans les réponses concrètes à la question de savoir quels aspects de notre expérience historique peuvent nous être utiles. Concernant les problèmes de la démocratie et l'état en Suisse et en Europe, un regard en arrière est une source d'incitation à agir pour surmonter l'actuelle érosion de la démocratie.

Ainsi, on ne doit pas oublier que la démocratie en Europe et en Suisse n'est pas un don du ciel, mais le produit de processus politiques et de l'engagement de centaines d'hommes et de femmes. La naissance de la démocratie et son évolution sont la résultante d'une longue série de conflits sociaux et politiques, parmi lesquels la Révolution en France (1789) et dans d'autres Etats européens (1848) sont les plus marquants. La démocratie en Europe n'est pas une évidence, mais une conquête durement acquise. Ce qui signifie que seul l'engagement de citoyennes et de citoyens déterminés permet la poursuite substantielle du développement de la démocratie.

Souvenons-nous également que les conflits desquels est née la démocratie directe au XIX<sup>e</sup> siècle, concernaient essentiellement le combat contre la montée de l'oligarchie et la concentration des pouvoirs. Ce qui peut être significatif pour le présent. Il est certain qu'un affaiblissement de la démocratie nécessite toujours notre attention afin de la renforcer. Car plus de démocratie signifie toujours une plus équitable répartition du pouvoir - et ceux qui aujourd'hui en disposent trop largement ne l'admettront que sous la pression de citoyens et citoyennes engagés.

La démocratisation de la démocratie suisse signifie donc prioritairement réduire les énormes inégalités financières qui influencent les campagnes politiques et les votations. Des règles strictes concernant le financement des campagnes et des partis sont un pas incontournable vers la poursuite du développement de la démocratie en Suisse.

D'un point de vue historique, il est évident que la démocratie en Europe depuis ses débuts (à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la deuxième partie du XX<sup>e</sup>, était un concept constitutionnel national. La démocratie a toujours été une forme de gouvernement conçue pour une nation. Si le pouvoir devient aujourd'hui avant tout transnational, sa légitimité devra devenir également transnationale. D'autant qu'aujourd'hui la construction démocratique de l'Union européenne n'est pas plus compliquée que ne le fut la démocratisation de la France en 1791, bien au contraire. La chance d'y parvenir est aujourd'hui bien plus grande qu'elle ne l'était à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en ce qui concernait la France.

Evidemment, les procédures démocratiques régionales et nationales garderont également à l'avenir une grande signification. Mais, par la perte de la souveraineté des Etats que nous observons de nos jours, les Etats nationaux ne pourront plus honorer leur promesse de démocratie. La réalisation du projet de la démocratie transnationale européenne deviendra toujours plus déterminante pour la restauration de la substance démocratique. Si nous ne nous en préoccupons pas, nous ne pourrions pas renforcer la démocratie. Seuls les rapports de force et de pouvoir sont déterminants. Leur maîtrise requiert notre engagement.